



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park			
Date	Samedi 1 ^{er} mars 2025	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Course 1 : Dégagé (Temp. : -11 °C) Courses 2 à 11 : Neige faible	Vent	24 km/h Nord-Ouest	
État de la piste	Courses 1 à 11 Rapide			
Nombre de courses	11	Courses de qualification	Inscriptions totales	100/117
Total des paris mutuels	\$ 2,877,277			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef David Stewart Jr	Juge associé Al T. Stiff	Juge associé Andrew Van't Wout
Vétérinaire officielle : Dre Julie Ballinger		

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Dans les Courses 1 et 5, la condition AE en vigueur pour les chevaux de 3 ans originaires de l'Ontario (NW \$ 6,000) en 2025 a été omise par erreur dans le programme.

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Examen de la course dans le dernier droit.

Le #4, "Ivy Park", (LP Roy), a visiblement dévié vers l'extérieur dans le dernier droit et M. Roy n'a pas enfreint la règle 22.05.01(e) de la CAJO.

Examen de la course dans le dernier virage.

Le #1, "Kaptain Karlos", (Tyler Borth), a de la place pour s'écarter de la rampe et ne cause pas d'obstruction au #3, "Wannabeabigstar", (Travis Cullen).

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Le conducteur du #5, "The Light Speed", (Guy Gagnon) s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 pour avoir laissé passer inutilement un cheval à l'intérieur.

Règle de la CAJO 22.05.01 (e).

Décision #3037967

Le conducteur, Guy Gagnon, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300 et une suspension de conduite de 5 jours, à être purgée du 2 au 6 mars 2025, pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable dans le dernier droit.

Règles de la CAJO 22.23.03 (b), 22.23.05 (a) (b)

Décision #3037966

Il s'agit de la troisième infraction de M. Gagnon aux règles sur les stimulations de la CAJO au cours des 12 derniers mois.

M. Gagnon a examiné la reprise dans le paddock et a renoncé à son droit à un examen en personne.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Examen du bris d'allure survenu au #1, "Enavant", (Tyler Jones), dans le dernier droit.

Les #3, "Pipewrench Charlie", (Travis Cullen), et #5, "Neptune N", (James Macdonald), ont été signalés dans la statistique avec obstructions, sans qu'un placement ne soit nécessaire.

Réclamations :

Course 10

Le #6, "HP Lis Shadow" (1), pour \$ 50,000, propriétaire Imagine Stable, entraîneur Shayne Barrington.